

LES LENDEMAINS DU COMITÉ DE PARENTS

FAITS SAILLANTS DE LA SÉANCE DU COMITÉ DE PARENTS DU 23 NOVEMBRE 2023

Présentations par Madame Catherine Houpert, Secrétaire générale du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP)

1) Voyages scolaires

Mme Houpert présente les nouvelles règles d'encadrement pour le paiement des frais des voyages organisés par les équipes-école. Ces nouvelles règles sont en appui avec les lois définies par l'Office de la protection du consommateur (OPC). L'OPC sera ainsi en mesure de procéder aux remboursements en cas d'annulation; ce qui n'était pas le cas lorsque les sommes étaient payées par le CSSP.

Les principaux **points à retenir** :

- 1) À présent, chaque parent sera responsable d'acquitter les frais de voyage directement à l'agence de voyage retenue par les écoles. Les frais ne seront plus acquittés via le CSSP comme par le passé;
- 2) Pour les voyages de 750 \$ et plus, l'école doit prévoir des moyens de financement pour accommoder les parents qui ne seraient pas en mesure de défrayer les frais;
- 3) Un voyage scolaire doit absolument comporter une visée pédagogique et non pas être une sortie ludique.;
- 4) Le voyage doit être accessible à tous les élèves et il doit devenir une source de motivation pour les élèves;
- 5) Le choix des élèves ne doit pas être basé sur les résultats académiques et ni sur le comportement.

2) Campagnes de financement

À présent, des comptes élèves individuels devront être créés pour la gestion des sommes collectées lors des campagnes de financement ou de levées de fonds dont les fonds amassés serviront à soulager l'apport financier. Les conditions à respecter pour ce type de campagnes de financement sont:

- Que l'activité soit facultative / non obligatoire;
- Ne doit pas faire partie des activités de l'école ;
- Exclut l'achat de matériel. Exemple : un nouveau parc, du matériel, etc.

Autres précisions :

- Si l'enfant est exclu ou ne peut participer pour une cause de gestion majeure, l'argent revient à l'enfant et aux parents;
- Si le voyage est annulé, les fonds récoltés en campagne retourneront aux enfants/parents.

Pour les campagnes de financement destinées aux activités de l'école, celles-ci doivent être administrées par les écoles et les montants doivent être versés dans le compte du fonds à destination spéciale.

Retour de consultation relative au calendrier 2024-2025 pour la formation générale des jeunes

Deux points seront soumis au CSSP suite aux votes tenus :

- **Proposition de déplacer le vendredi 20 septembre 2024 au vendredi 27 septembre 2024.**
Raison principale : meilleur équilibre entre le début de l'année scolaire et la première journée pédagogique au calendrier.
- **Porter à l'attention du CSSP :**
Mentionner l'inconfort de la présence de deux journées pédagogiques durant la semaine de la persévérance scolaire. Les membres précisent que le tout est très contradictoire avec l'objectif de celle-ci.

Plan d'action

Un résumé des principales conférences qui ont retenu l'attention du comité exécutif a été mentionné aux membres. Celui-ci étudiera les meilleures propositions et présentera la liste des conférences retenues lors d'une prochaine rencontre. Le plan d'action sera révisé et bonifié pour une présentation plus détaillée lors de la prochaine rencontre.

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)

Invitation à participer au webinaire intitulé « Mieux communiquer avec son ado » qui a lieu le 28 novembre prochain.

Les prochains sujets qui seront abordés en janvier :

- Présentation du nouveau projet Passe-Partout
- Rôle du CÉ (plan de lutte contre l'intimidation)
- Réflexion communication école-famille

Invitation à consulter le site web de la FCPQ présentant une foule de renseignements pertinents :

<https://www.fcpq.qc.ca/>

À surveiller dans vos CÉ - En novembre et décembre

Suivi

- Suivi du projet éducatif ou actualisation au besoin
- Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (Présentation et suivi de ce plan si ceci n'a pas déjà été fait)
- Budget annuel de l'établissement (reddition de comptes des mesures dédiées)

Approbation, adoption et information

- Règles de conduites et des mesures de sécurité
- Modalités de mise en œuvre du régime pédagogique
 - Projets pédagogiques particuliers (PPP) orientation et élaboration
- Approbation de l'orientation générale quant à l'enrichissement des contenus indicatifs et à l'élaboration des programmes d'études locaux, et des modalités d'intégration des activités et contenus prescrits par le ministre.

- Approbation de la programmation des activités éducatives et des voyages, excursions, etc. (en continu au secondaire)
- Activités de financement – fonds à destination spéciale
- Décisions au sujet des activités de financement
- Rapport annuel de l'établissement (maximum 30 novembre)
- Diffusion du Rapport annuel de votre établissement comprenant l'évaluation du projet éducatif de l'année scolaire précédente et l'évaluation du Plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

Ressources disponibles pour les membres

Adresse courriel du comité: comite.parents@cdp.cssp.ca

Site internet du comité de parents : [Comité de parents | Centre de services scolaire des Patriotes \(gouv.qc.ca\)](#)

Centre de services scolaire (CSSP): [Centre de services scolaire des Patriotes \(gouv.qc.ca\)](#)

Informations aux parents du directeur général : [Publications - Page détail | Centre de services scolaire des Patriotes \(gouv.qc.ca\)](#)

Page Facebook du CSSP : <https://www.facebook.com/csspatriotes/>

Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ): [FCPQ](#)

Page Facebook de la FCPQ : <https://www.facebook.com/fcpq.parents/>

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur : [Accueil: Ministère de l'Éducation \(gouv.qc.ca\)](#)

Loi sur l'instruction publique (LIP): [I-13.3 - Loi sur l'instruction publique \(gouv.qc.ca\)](#)

Allo Prof parents: <https://www.alloprofparents.ca/>

Prochaine réunion : Le jeudi 14 décembre 2023

Marlène Girard, secrétaire / comite.parents@cssp.gouv.qc.ca